



Plénière CLI

18 septembre 2026





01

Actualités (CNPE - CLI - EPR2)

02

Retour de la participation de la CLI en tant qu'observateur à deux inspections de l'ASNR

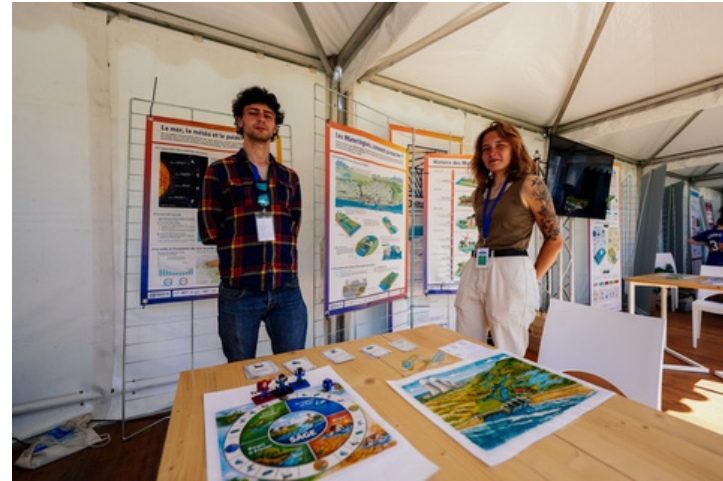
03

Informations et actualités sur la gestion des matières et déchets radioactifs

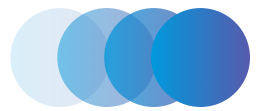
Actualités : Village des Risques 2026



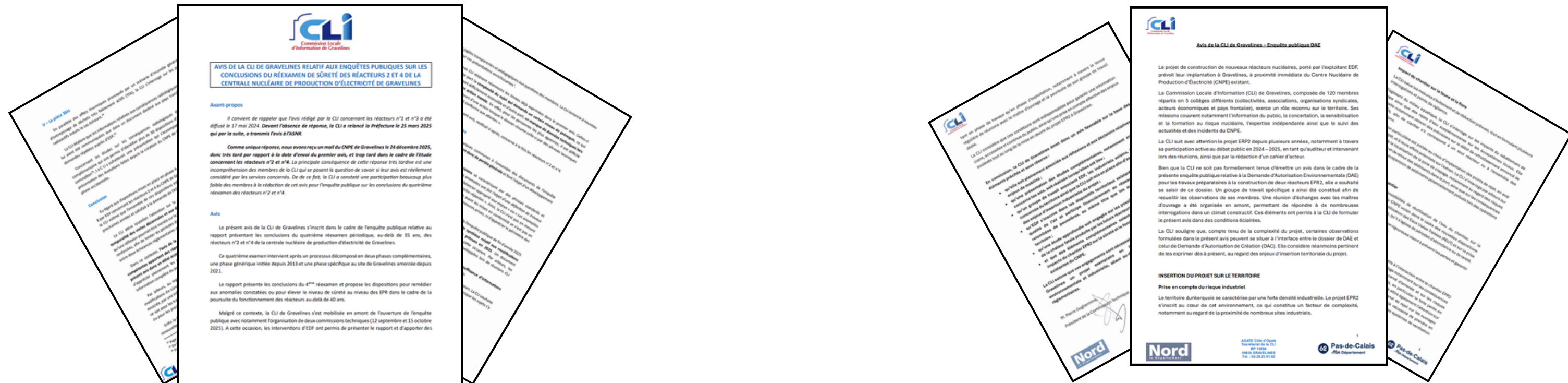
- 20 et 21 mai 2026, Maison du Marais de Saint-Omer
- Plus de 1300 élèves de 5e (50 classes et 15 collèges) + 1 classe de lycéens
- 31 structure intervenantes



Actualités : Avis émis par la CLI



- Deux avis émis de la CLI dans le cadre de :
 - l'enquête publique relative aux 4ème visites décennales des réacteurs n°2 et n°4 ;
 - l'enquête publique relative à la Demande d'Autorisation Environnementale (DAE) pour les travaux préparatoires à la construction de deux réacteurs EPR2.



Plénière CLI

18 septembre 2026

Centre Nucléaire de Production d'Electricité de Gravelines

Programme

1

**REX méduses
2026**

2

**Reprogrammation du
couplage de la
tranche 5**





MÉDUSES

**Analyse et retour d'expérience de la
gestion des arrivées massives de
méduses du mois août 2026**

Pour rappel : l'épisode 2025 et prises de décision

Contexte 2025 :

Entre le 9 et le 11 août 2025, une arrivée massive de méduses a induit un colmatage rapide des Tambours Filtrants (TF) et a eu pour conséquence un arrêt automatique des pompes CRF, une réduction de charge, puis AAR des 4 tranches en marche.

2025 : une situation inédite :

- Absence de surveillance de la population de méduses
- Absence de moyens d'interception des méduses en amont des tambours filtrants
- Besoin de supervision de l'état des tambours filtrants et du canal d'amenée
- Ergonomie des Consignes d'exploitation permettant d'établir les conditions de repli à 60%Pn et sous P10 pour éviter l'AAR
- Membres de l'Organisation Locale Adaptée en situation d'AMC manquent d'entraînement à l'application des consignes concernées

Depuis des actions fortes ont été mises en place :

- ✚ Surveillance des méduses par la SNSM (partenariat)
- ✚ Interception des méduses via les pêcheurs de France Pêche Durable et Responsable (partenariat)
- ✚ Installation de caméras de surveillance sur les tambours filtrants et dans le canal d'amenée
- ✚ Ajustement des consignes locales d'exploitation
- ✚ Entraînement des équipes PUI/OLA du site

L'épisode 2026

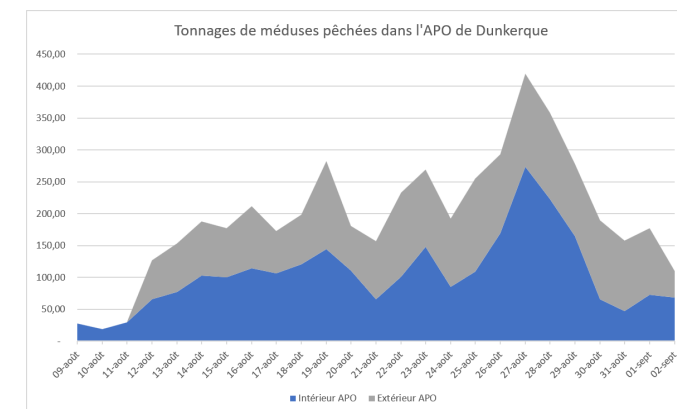
Contexte & conséquences :

- Arrivée massive de méduses le 10 août 2026 qui a eu pour conséquence :
- Un colmatage rapide des tambours filtrants.
- Arrêt automatique des pompes CRF puis AAR sur 2 tranches (3 et 4) des 5 tranches en marche
- Une baisse de charge sur les autres tranches.

2026 *versus* 2025

- Une quantité beaucoup plus importante : + de 5 000 Tonnes récoltées par les pêcheurs*
- Des spécimens beaucoup plus « gros » qu' en 2025 : + de 30 cm de diamètre
- Un volume des bancs plus importants : Jusqu' à 450 tonnes jours
- Des « attaques » par “vagues” via les marées
- Une durée cumulée de l'événement beaucoup plus importante : plus d'un mois. La Ola est toujours active dans un niveau adapté au risque actuel (en 2025 X2 épisodes gérés indépendamment)

*en cumulée à fin de semaine 37



L'épisode 2026

Bilan des actions

> Surveillance :

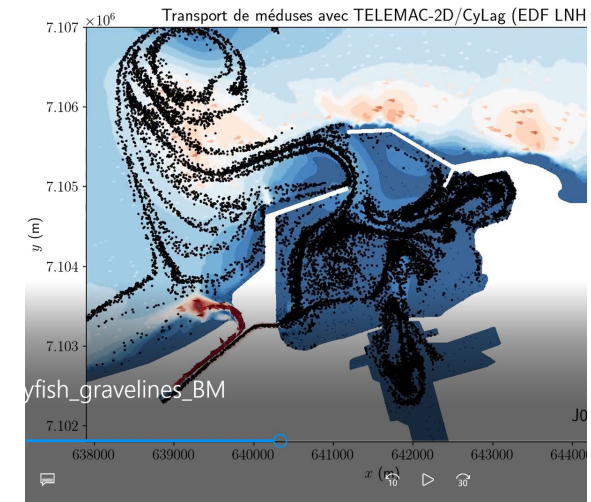
- **La OLA été a bien fonctionnée** mais les outils d'identification sont encore à améliorer
- Une **modélisation des courants** permettra une identification plus fine des comportements des méduses

> Interception :

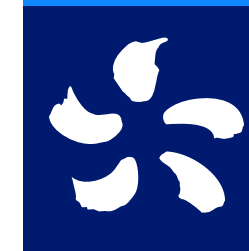
- Le déclenchement des pêches corrélées à la surveillance des courants a augmenté l'efficacité des prélèvements **+ de 5100 tonnes au 07/09**
- Le **maintien du dispositif de pêche en continu** (en 3x8 soit 6 ou 7 bateaux) au-delà de la période préétablie selon le REX 2025

> Supervision des tambours filtrants (TF) et du canal d'amenée :

- **Bon état fonctionnel de tous les matériels** de filtration et de lavage,
- **Identification des limites** associées aux systèmes d'éjection de nos TF sur les gros spécimens (les rampes de lavage)
- **Des aspirations** de méduses ont eu lieu directement sur les TF ainsi qu'un **nettoyage renforcé** des prégrilles



Réflexions et travaux en cours d'étude



Pistes en cours d'étude :

- **Surveillance et Interception** : extensions des moyens à engager (période, nombre de bateaux)
- **Supervision des Tambours filtrants et du canal d'amenée**: industrialisation de la méthode d'évaluation des volumes via un dispositif photographique améliorant le comptage

Réflexion en cours d'adaptation de l'installation

- Implantation d'un Sonar dans l'APO
- Installation de rideaux à bulles, dispositif de prélèvement/blocage à l'entrée de l'APO ?
- Dispositif dégrilleurs au sein de nos installations
- ...

Sur l'ensemble de ces réflexions le site s'appuie sur le soutien du CNEPE, des services d'expertise centraux d'EDF, de REX de visites de sites à l'étranger.





Reprogrammation du couplage tranche 5

Reprogrammation du couplage de la tranche 5



Contexte

L'unité de production n°5 de la centrale de Gravelines est à l'arrêt le 20 juin 2026 dans le cadre de sa quatrième visite décennale (VD4). Lors des contrôles préventifs réalisés sur le circuit primaire principal (CPP), des anomalies ont été détectées au niveau de soudures situées sur trois portions de tuyauterie. La nature des anomalies détectées a rendu nécessaire la réfection des tronçons concernés au cours de cet arrêt de tranche.

Actions en cours

- Afin de caractériser précisément ces anomalies et d'en déterminer l'origine, il est prévu de prélever les soudures concernées par découpe des tronçons de tuyauteries, qui feront ensuite l'objet d'expertises approfondies au laboratoire EDF de Chinon (LIDEC).
- À l'issue de cette analyse, et après échanges avec l'ASNR, la décision a été prise de planifier l'épreuve hydraulique du circuit primaire principal (CPP) après le traitement des soudures concernées.

En conclusion

Ce choix permet de rester fidèle au planning standard d'une quatrième visite décennale (VD4), préparé de manière approfondie par l'ensemble des métiers en amont du découplage. Il offre par ailleurs les meilleures garanties de sûreté, de maîtrise des risques en cas d'aléas techniques et de tenue des plannings de ces travaux complémentaires

Les travaux de traitement de ces indications nous ont amené à reprogrammer la date de couplage initialement prévue le 8 décembre 2026 au 25 janvier 2027 (date COPM).

Merci de votre attention



Accès au site



Commission Locale d'Information de
la Centrale Nucléaire de Gravelines
Monsieur Paul CHRISTOPHE
Rue du Pont de Pierre
BP 100 94

59820 GRAVELINES

N/REF : DIR-DOTA/RGZA/2026/018
Interlocuteur : Anne Marie BAYI BEAUVALET

Gravelines, le 29 juillet 2026

Objet : Suivi des inspections ASNR par la CLI de Gravelines

Monsieur le Président,

Vous m'avez sollicité par courriers réceptionnés par mon secrétariat le 23 juin dernier, à propos du suivi des inspections ASNR par un ou plusieurs membres de la CLI et d'un problème d'accès rencontré lors d'une inspection le 9 avril dernier.

Depuis octobre 2022, avec l'accord de l'ASNR et du CNPE, il a été convenu :

- que l'ASNR sélectionnait en début d'année, dans son programme d'inspections, cinq d'entre elles pour lesquelles elle proposait un accompagnement potentiel par la CLI de Gravelines ;
- que parmi ces cinq, la CLI pouvait en choisir deux à trois maximum pour un suivi ;
- dont une seule inspection avec accès en zone nucléaire par an, non inopinée ;
- que sur les inspections retenues, cette présence d'un membre de la CLI nécessitait la l'accompagnement spécifique d'un représentant de l'ASNR ou de la Direction du CNPE sur les installations nucléaires ;
- étant entendu que le membre de la CLI est présent uniquement en tant qu'observateur.

Cette organisation a fait ses preuves depuis, à l'exception du 9 avril. Pour cette inspection, le site a reçu un retour tardif du COSSEN (Commandement spécialisé pour la sécurité nucléaire) pour l'accès de Madame Nelly Constans, après la date de la visite. Et donc, comme nos règlements l'exigent, nous n'avons pas pu permettre l'accès de cette personne au site.

Nous prévoyons en général un délai de trois semaines pour obtenir ce retour COSSEN, qui peut être beaucoup plus court, ou malheureusement parfois plus long. EDF n'en connaît pas les raisons mais en général, nous effectuons une vérification la veille pour, au minimum, prévenir le visiteur de l'impossibilité d'accéder au site.

Le 9 avril, le chef de mission Communication, référent de la CLI au CNPE, n'a pas été prévenu de cette absence de retour du COSSEN et n'a pas pu prévenir la CLI. Nous en sommes désolés.

Il est important, pour les prochaines sollicitations, que ce délai de trois semaines minimum soit respecté et que le valideur des demandes d'accès faites par la CLI soit bien le chef de mission Communication. Il pourra ainsi suivre les demandes et les retours COSSEN avec la protection de site. Pour sécuriser le processus, la CLI peut peut-être recroiser avec le chef de mission Communication quelques jours avant l'inspection.

Nous souhaitons rester sur la base de l'accord initial d'un unique observateur de la CLI lors des inspections sur le terrain de l'ASNR, car, comme précisé, cette présence d'un observateur de la CLI nécessite un accompagnement spécifique de la part de l'ASNR ou du CNPE. Et notre priorité reste l'inspection en elle-même et l'exploitation de nos installations en toute sûreté.

Pour les inspections qui se tiennent en salle de réunion, comme celle du 1^{er} juillet dernier par exemple, la CLI pourra se faire représenter par deux observateurs si elle le souhaite.

En vous remerciant par avance pour votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes cordiales salutations.

Antoine DIOT

Directeur



EPR2

Gravelines

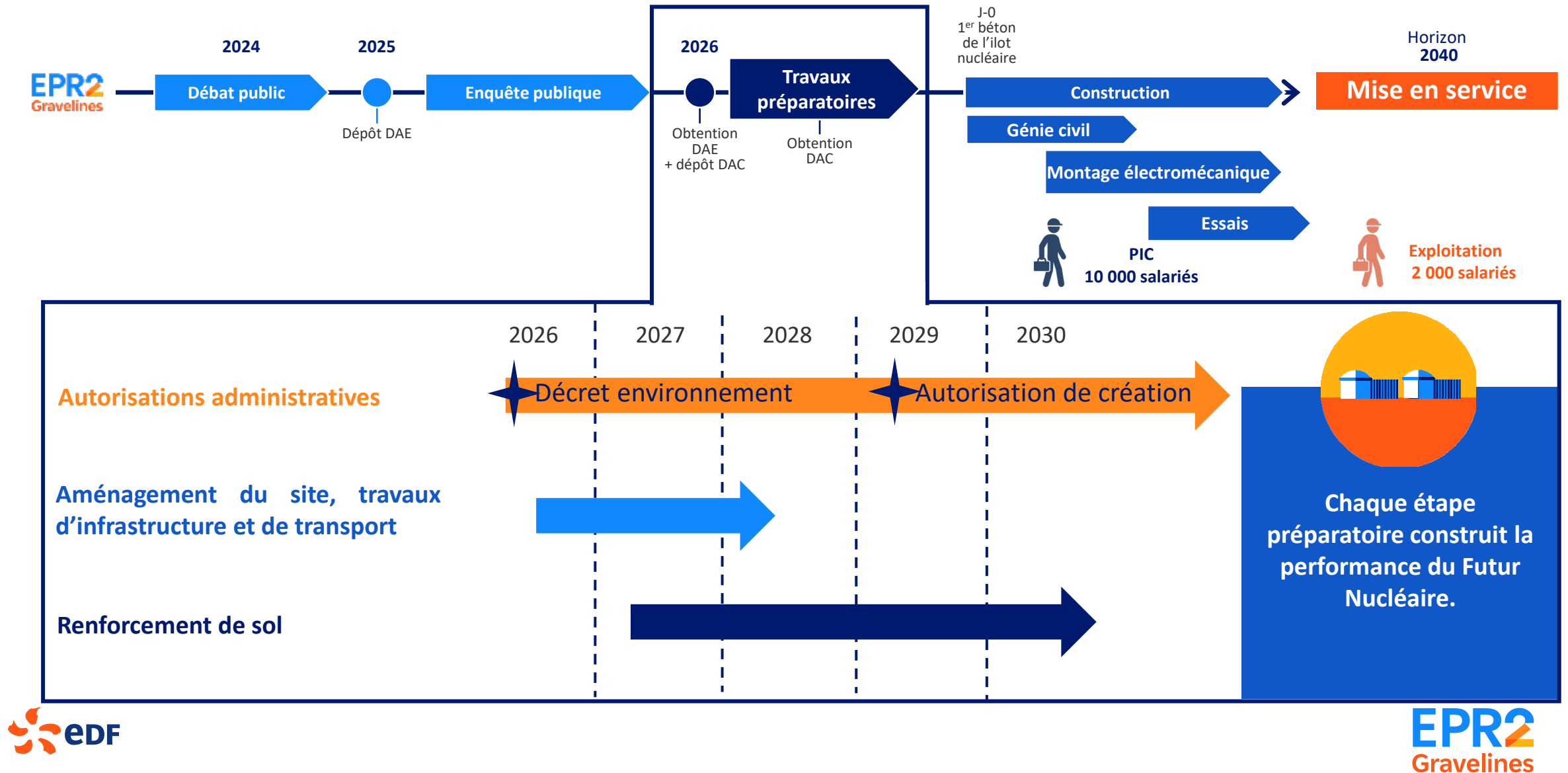
Intervention EPR2 CLI
18 septembre 2026

EPR2 Gravelines, l'avenir se construit dès maintenant !

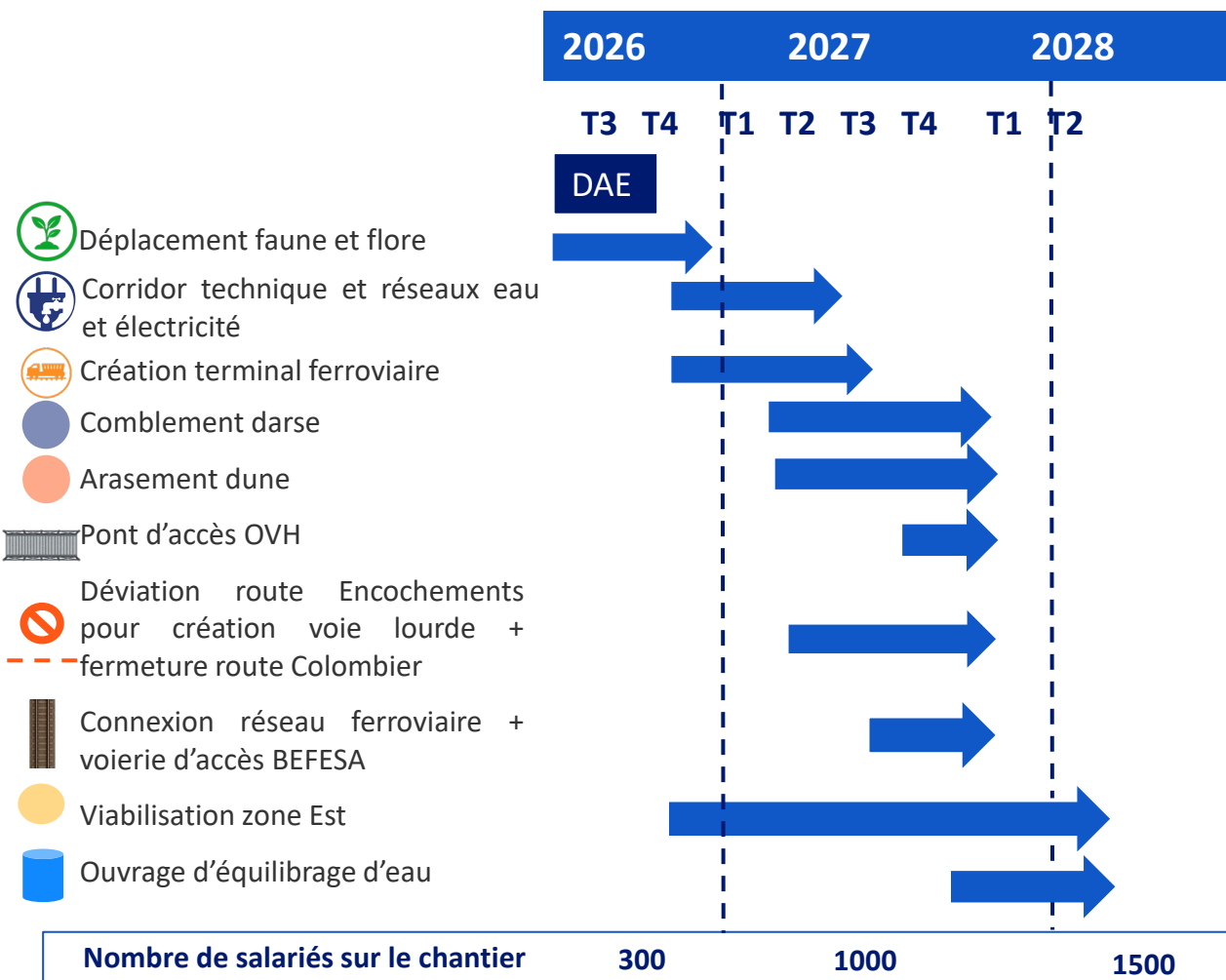


Gravelines demain...

Les grandes étapes du chantier



Les premiers aménagements d'un chantier sécurisé



La démarche environnementale du chantier EPR2 de Gravelines

La conception du projet EPR2 à Gravelines suit la démarche « éviter-réduire-compenser », dont l'objectif est d'éviter les atteintes à l'environnement, de réduire celles qui n'ont pu être évitées, puis de compenser les impacts résiduels.



01 Actualités (CNPE - CLI - EPR2)

02 Retour de la participation de la CLI en tant qu'observateur à deux inspections de l'ASNR

03 Informations et actualités sur la gestion des matières et déchets radioactifs



01 Actualités (CNPE - CLI - EPR2)

02 Retour de la participation de la CLI en tant qu'observateur à deux inspections de l'ASNR

03 Informations et actualités sur la gestion des matières et déchets radioactifs



MATIÈRES ET DÉCHETS
RADIOACTIFS :
PLAN 2027-2031

Débat public : Matières et Déchets radioactifs : plan 2027-2031

18.09.2026 | CLI de Gravelines

Vanessa Haustein et Claire Morand, Garantes de la concertation continue

1

La CNDP

Qu'est-ce que la CNDP ?

La Commission nationale du débat public (CNDP) est l'autorité indépendante chargée de garantir le droit à l'information et à la participation de toute personne, aux décisions qui concernent l'environnement.

« Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement. »

EXTRAIT DE L'ARTICLE 7 DE LA CHARTE CONSTITUTIONNELLE DE L'ENVIRONNEMENT.

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE

Vis-à-vis de toutes les parties prenantes



NEUTRALITÉ

Par rapport au projet



TRANSPARENCE

Sur son travail, et dans son exigence vis-à-vis du responsable de projet



ARGUMENTATION

Approche qualitative des contributions, et non quantitatives



ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Toutes les contributions ont le même poids, peu importe leur auteur



INCLUSION

Aller à la rencontre de tous les publics

2

Le PNGMDR

Le Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs (PNGMDR)

- plan renouvelé tous les 5 ans, conformément à la loi du 28 juin 2006
- maître d'ouvrage : DGEC (Direction Générale de l'Energie et du Climat)
- période couverte : 2027 - 2031
- compte-tenu des enjeux environnementaux, sociaux et économique à l'échelle nationale, la Ministre chargée de l'énergie a saisi la CNDP le 3 décembre 2024
- 11 décembre 2024 : décision de la CNDP d'organiser un débat public

Ses objectifs

- Etablir un bilan de la gestion existante pour les matières et les déchets radioactifs
- Recenser les besoins d'installations de stockage et d'entreposage
- Préciser les capacités de ces installations et les durées d'entreposage
- Fixer des objectifs pour les déchets pour lesquels il n'existe pas de solution aujourd'hui
- Organiser la mise en œuvre des recherches et études sur la gestion des matières et des déchets radioactifs
- Planifier la création ou l'évolution des installations nécessaires

Les thématiques du Plan

- Gouvernance de la gestion des matières et des déchets
- Articulation entre politique énergétique et gestion des matières et des déchets
- Les matières radioactives et l'entreposage des combustibles usés
- Gestion des TFA, des FAVL, des HA et MAVL et des catégories particulières de déchet
- Les impacts environnementaux, sanitaires, économiques, éthiques et territoriaux
- Toutes les infos :
<https://dechets-radioactifs.ecologie.gouv.fr/>



Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs

2022-2026



3

Le débat public du 10 octobre 2025 au 10 février 2026

Ses enjeux

Au cours de la phase de préparation, l'équipe du débat a identifié une grande diversité de sujets abordés dans le plan avec un niveau de technicité élevé :

- Nécessité **d'adapter le débat aux différents publics**, notamment les jeunes et publics éloignés
- Un besoin de **formats créatifs, pédagogiques et décentralisés**
- **Existence d'attentes fortes** sur les thèmes éthiques, économiques, territoriaux

Ses modalités

Un séquence d'information, vulgarisation et appropriation

- l'opération TRACES (fresques sur le sable à Saint-Palais-sur-Mer)
- 3 articles de vulgarisation sur le média Usbek et Rica
- une vidéo Osons Causer, Osons Comprendre réalisée par un influenceur
- Des infographies et des bibliothèques de documents
- Un Tribunal des Générations Futures pour mettre en scène les grandes questions du débat

Une séquence de débat

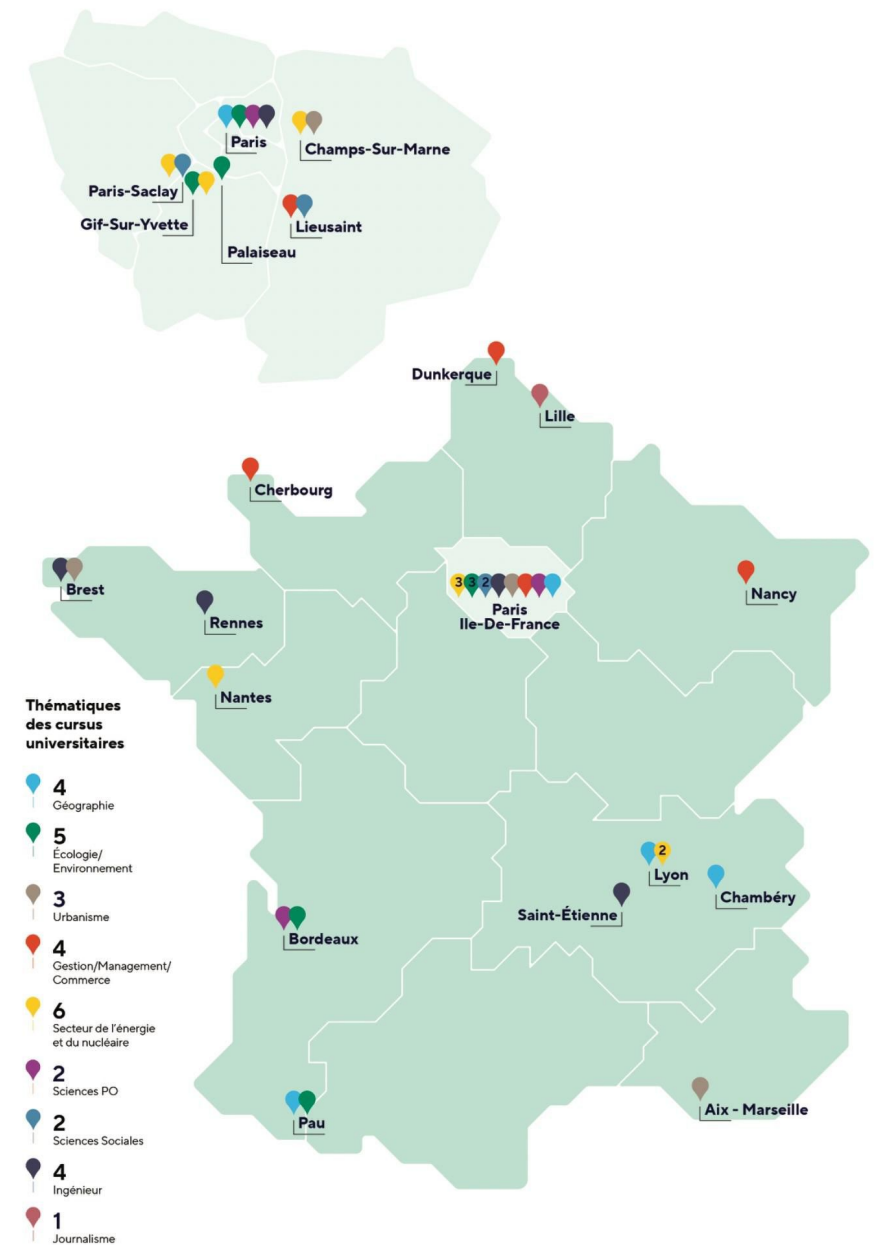
- 7 webinaires thématiques d'information et d'échanges
- 1 webinaire dédié aux associations
- 1 groupe citoyen
- 31 établissement et 40 contributions étudiantes
- 4 ateliers territoriaux sur les impacts territoriaux et la gouvernance
- 1 atelier sur les déchets médicaux

Groupe citoyen

- 20 citoyens : 10 hommes / 10 femmes profils et âges différents
- 7 sessions de travail entre septembre 2025 et janvier 2026
- 4 contributions :
 - un guide de lecture et d'étonnement du dossier du maître d'ouvrage
 - un rapport d'étonnement sur les coûts et le financement de la filière
 - une enquête citoyenne libre auprès de leur famille et de leurs amis (50 réponses argumentées)
 - une définition d'un PNGMDR éthique, des propositions d'évolution de la gouvernance et de la diffusion de l'information

L'enseignement supérieur

- mobilisés dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt
- une diversité géographique et dans les filières des écoles participantes
- 6 formats d'ateliers proposés par l'équipe du débat
- des restitutions sous la forme de cahier d'acteur, de rapport d'étonnement, de vidéo...



Les ateliers sur les impacts territoriaux

- 4 ateliers spécifiques organisés en lien avec les CLI et l'ANCCLI à Soulaines-Dhuys ; Chinon ; Peyrolles-en-Provence et Cherbourg-en-Cotentin : plus de 150 personnes au total
- Un webinaire de restitution d'environ 80 personnes
- Objectif des ateliers :
 - Dresser une cartographie des impacts, positifs ou négatifs, pour anticiper leur prise en compte dans les projets de stockage, entreposage ou de démantèlement
 - Faire évoluer la gouvernance pour limiter les impacts négatifs
- Exemple d'une demande de précision issue des ateliers :
 - Que soient revus les systèmes de financement des Cli afin de renforcer leurs moyens humains, leurs capacités à mobiliser, informer les publics et recourir à des expertises indépendantes, notamment sur la gestion des matières et des déchets radioactifs.

4

Les chiffres clés du débat

Les modalités



58
rencontres
du débat

33
ateliers
avec les étudiant·e·s



9
webinaires

7
thématiques



5
ateliers
thématiques

4
sur la thématique
des impacts
territoriaux



31
établissements de
l'enseignement supérieur
inscrits au débat



1 079
étudiant·e·s
inscrits au débat

Recueillir les avis



3 840
personnes rencontrées
dans le cadre du débat



415
contributions

297
sur la plateforme
participative

68
contributions
des étudiant·e·s

49
cahiers
d'acteurs

Informar les publics



27 631
visiteur·se·s
sur le site



2 900
téléchargements
de document
sur le site internet



7
newsletters envoyées
avec un taux d'ouverture en
moyenne de plus de 50 % (50,25 %)

1 052
abonné·e·s
à la newsletter



2 183
abonné·e·s
sur Facebook



460
abonné·e·s
sur LinkedIn



313 390
vues
sur Youtube



8 300 000
personnes
touchées grâce à la programmation
générant 245 000 clics



5 246 334
personnes
touchées grâce à la sponsorship
des réseaux sociaux

4 897 942
sur Facebook

348 392
sur LinkedIn

5

Quelques enseignements et recommandations

Le compte rendu du débat

Le compte rendu du débat public est composé de quatre grandes parties revenant sur :

- La préparation et le déroulement du débat ;
- Les arguments entendus dans le cadre du débat ;
- Les enseignements du débat ;
- Les demandes de précisions par le public et les recommandations de l'Équipe du débat.



Le PNGMDR et sa gouvernance

- **Exemples d'expression du public :**
 - attentes d'un bilan régulier du plan
 - questions sur le périmètre du plan : civil / militaires, quid des déchets immergés, effluents radioactifs et essais nucléaires entre autres
 - intérêt de la Commission Orientations dans sa forme pluripartite / demande de certains acteurs d'intégrer la gouvernance du plan : organisations syndicales, universitaires, nouveaux acteurs du nucléaire
- **Un exemple de recommandation :** que soit élargie la composition de la Commission Orientations en y intégrant les syndicats professionnels concernés, le CNRS ainsi que les "nouveaux entrants", à savoir les porteurs de projets du "nouveau nucléaire".

Classification matière et déchet

- **Exemples d'expression du public :**

- complexité de la distinction entre matières et déchets
- ressource précieuse pour certain.e.s, accumulation de substances dangereuses pour d'autres : combien de temps peut-on conserver ces matières avant de conclure si on pourra les réutiliser ou non ?
- questionnements sur les impacts de la classification sur les coûts de gestion
- questionnements sur les relations industriels avec la Russie
- attentes sur la diffusion des plans de valorisation des matières

- **Un exemple de demande de précision :** sur la base des plans de valorisation, que soit ouverte une réflexion sur une éventuelle troisième catégorie ou que soient fixées des échéances de classification

Les TFA

- **Exemples d'expression du public :**
 - nécessité d'anticiper la hausse des volumes de TFA et de trouver de nouvelles capacités foncières en raison du risque de saturation du CIREs
 - nombreuses interrogations liées à la valorisation des TFA (risque de dissémination, de dilution, transparence des contrôles radiologiques)
 - points de vue divergents sur une évolution du cadre réglementaire pour permettre la définition d'un seuil de libération
- **Un exemple de demande de précision :** que soit mené un travail territorial prospectif en lien avec les acteur.rice.s et les habitant.e.s des territoires ciblés par l'Andra pour un nouveau centre de stockage

Les FAVL

- **Exemples d'expression du public :**
 - une catégorie jugée confuse ou “fourre-tout” compte-tenu de la diversité des déchets concernés et de leur conditionnement
 - une perception pour certain.e.s d'un manque de visibilité sur la situation et les perspectives de gestion avec des interrogations sur les moyens alloués et les coûts de gestion
- **Un exemple de demande de précision :** Que soient étudiées les perspectives des FA-VL : pour achever de fiabiliser les inventaires, stabiliser une classification, poursuivre la recherche & développement, notamment sur les colis bitumés, poursuivre la recherche de sites pour l'accueil des différents FA-VL, avec une attention particulière de transparence pour les possibilités de dépôt en surface à long terme de FA-VL.

Coûts et financement

- **Exemples d'expression du public :**
 - compréhension des mécanismes de financement mais des questions persistantes : qui paie et combien ça coûte au final ?
 - une attente de vigilance compte-tenu des réévaluations financières de certains projets faites par le passé
- **Un exemple de demande de précision :** Que soient rendus publics les mécanismes de financement et les coûts de gestion des matières et déchets radioactifs de façon claire, transparente, pédagogique et détaillée par catégorie de substances, par filière de gestion (stockage, entreposage, maintenance). Et que soit détaillée précisément la part supportée par les exploitants, l'État et le consommateur final sur sa facture d'électricité.

Ethique et mémoire

- **Exemples d'expression du public :**

- les déchets nucléaires : pas uniquement un sujet technique mais des questions éthiques comme : faut-il privilégier la sûreté passive ou maintenir une capacité d'intervention future ? comment répartir équitablement les coûts, les risques et les responsabilités entre générations ? comment garantir que certains territoires ne supportent pas seuls les conséquences de la production nationale ?
- une convergence des points de vue : la mémoire est une dimension essentielle de la gestion des matières et déchets radioactifs

- **Un exemple de recommandation** : que soit maintenu et élargi le groupe éthique, en y proposant la thématique de la mémoire. Il pourrait aborder entre autres la mémoire des processus de décision [...]

6

La concertation continue

Des modalités en cours de définition

- concertation continue organisée par le responsable du plan : la DGEC
- notre mission définie dans la [lettre de mission du 22 juillet 2026](#) :
 - garantir l'information des publics sur les étapes du calendrier d'élaboration du projet, sur les modalités de la concertation continue et ses objectifs en vous assurant que le responsable du projet clarifie le champ des évolutions possibles de son programme ;
 - veiller à ce que le processus permette de répondre aux questions et demandes de précisions identifiées dans l'avis de la CNDP du 22 juillet 2026 ;
 - garantir que les publics seront associés à l'approfondissement des sujets phares du débat public ;
 - vous assurer de la mise à disposition sous une forme accessible et compréhensible pour tous les publics, des études, avis des autorités compétentes et tout élément nouveau au fur et à mesure de leur publication ;
 - veiller à ce que le maître d'ouvrage partage avec le public les suites données aux demandes de précision du public et aux recommandations de la CPDP. Cette reddition des comptes doit prendre la forme d'un événement de restitution permettant au public d'en débattre.

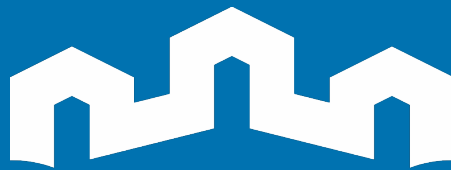
7

Questions et échanges avec les membres de la CLI de Gravelines

ANCLI - DEPLACEMENT EN BELGIQUE

DECHETS

ENFOUISSEMENT



Les déchets nucléaires en Belgique

Les principales difficultés

- **La sûreté sur des périodes extrêmement longues**
- **Le choix du site** : la Belgique n'a **pas encore choisi de site** pour un stockage géologique.
- **L'acceptabilité sociale**
- **La réversibilité**
- **Le coût et la responsabilité** : le projet s'inscrit sur plusieurs décennies et doit éviter de transférer aux générations futures la responsabilité de gérer constamment ces déchets.

Où en est la Belgique aujourd'hui ?

En **2026**, la Belgique a donc choisi **le principe du stockage géologique profond**, mais **le lieu et les modalités concrètes ne sont pas encore arrêtés**. En janvier-mars 2026, une consultation publique a notamment porté sur le processus permettant de choisir ultérieurement un site. L'AFCN souligne que la sûreté du futur site devra encore être démontrée avant toute autorisation.

Tous les déchets radioactifs belges ne sont pas destinés à l'enfouissement profond. Les déchets de faible et moyenne activité à courte durée de vie sont destinés à un stockage en surface à Dessel.

Que retenir de la présentation faite par l'ONDRAF à BXL?

1. Pourquoi Mol est particulièrement importante ?

Mol se trouve au-dessus de la **formation géologique de l'Argile de Boom**, une couche d'argile peu indurée (cad qui n'est pas devenu anormalement dur et épais) considérée depuis longtemps comme une candidate potentielle pour un stockage géologique profond. Cette couche se situe à environ **190 m de profondeur** avec une épaisseur d'environ **100 m**. Ses propriétés de confinement ont fait l'objet de plusieurs décennies de recherches scientifiques.

2. Mol n'est pas officiellement « le site » du futur stockage

C'est un point essentiel : **la Belgique n'a pas encore décidé que Mol serait le site du stockage géologique définitif.**

3. Une situation déjà fortement nucléarisée

La particularité de Mol-Dessel est donc que **la région accueille déjà une grande partie de l'infrastructure nucléaire et de gestion des déchets du pays**, alors qu'elle pourrait éventuellement jouer un rôle dans la solution définitive.

Le véritable enjeu pour Mol

La question n'est donc pas simplement « **peut-on techniquement enfouir des déchets à Mol ?** ». Elle est beaucoup plus large :

Mol-Dessel possède une formation géologique particulièrement étudiée et accueille déjà une grande partie de l'activité nucléaire belge, mais faut-il pour autant y implanter le futur stockage géologique des déchets les plus dangereux ?

Tabloo : informer sur les déchets radioactifs

- Centre d'information et de dialogue
- Ouvert au public depuis **2022**
- Situé au cœur de la région nucléaire de **Mol-Dessel**
- Objectif : rendre compréhensible la radioactivité et la gestion des déchets

Tabloo est un centre destiné au grand public. Il permet de comprendre les enjeux liés à la radioactivité et aux déchets radioactifs, dans une région qui possède une longue expérience dans le domaine nucléaire.

Un territoire historique du nucléaire belge

- Présence du **SCK CEN** à Mol
- Activités nucléaires depuis plusieurs décennies
- Installations de traitement et d'entreposage des déchets à Dessel
- Région impliquée dans les recherches sur le **stockage géologique**

Que présente Tabloo ?

Une exposition interactive

RADIOACTIVITÉ —> Origine et classification des déchets



DÉCHETS RADIOACTIFS —> Méthodes de traitement et de stockage



GESTION ET STOCKAGE —> Risques et protection de l'environnement



SÛRETÉ À LONG TERME —> Notion de temps long

L'exposition explique progressivement ce qu'est la radioactivité, d'où viennent les déchets, comment ils sont gérés et pourquoi certains doivent être isolés pendant des périodes extrêmement longues.

HADES : un laboratoire souterrain

- Recherche sur l'**Argile de Boom**
- Étude du comportement de la roche
- Expérimentation du creusement de galeries
- Étude de la migration des radionucléides
- Évaluation de la **sûreté à très long terme**

Point important :

 **Mol n'est pas encore officiellement choisi comme site définitif du stockage géologique belge.**

Les recherches réalisées à Mol sont importantes pour évaluer la possibilité d'un stockage dans l'argile.

Une question scientifique... et citoyenne

Les grands enjeux avec des questions



Scientifique

→ Le confinement peut-il être garanti sur des milliers à centaines de milliers d'années ?



Environnement

→ Comment protéger durablement les eaux et les écosystèmes ?



Territorial

→ Où implanter le stockage ?



Sociétal

→ Comment obtenir l'information, la confiance et l'adhésion de la population ?



Génération futures

→ Comment éviter de leur transmettre la responsabilité du problème ?

Le stockage géologique n'est donc pas uniquement une question d'ingénierie. Il implique également des choix territoriaux, environnementaux et éthiques qui concernent plusieurs générations.

Message clé - Tabloo : entre science et société

RECHERCHE

SCK CEN / HADES



CONNAISSANCE

Radioactivité – déchets – stockage



INFORMATION

Tabloo



DIALOGUE

Citoyens – autorités – scientifiques



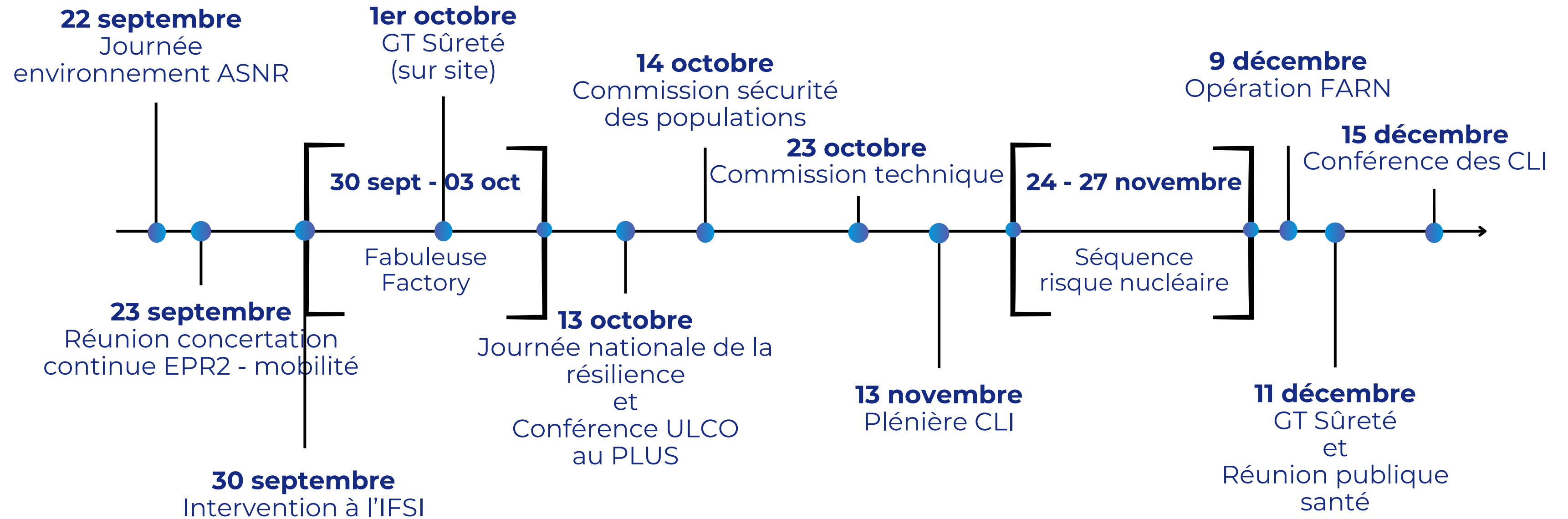
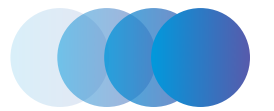
DÉCISION

À retenir

Tabloo permet de rendre accessible un sujet complexe et de créer un espace de dialogue autour de la gestion à long terme des déchets radioactifs.

La particularité de Tabloo est donc de faire le lien entre la recherche scientifique menée à Mol, la gestion des déchets à Dessel et la population. Il constitue ainsi un élément important du dialogue autour du futur stockage géologique en Belgique.

Les futures réunions de la CLI



● Inscription commission sécurité des populations

● Inscription commission technique





Plénière CLI

18 septembre 2026

